

## EFIMIX

**EFIMIX** est un mélange de ciment, de sable et de perlite calibrée et expansée par traitement thermique.

### Domaine d'emploi

**EFIMIX** est utilisé comme béton allégé prêt à l'usage destiné notamment à recréer la planéité d'anciens planchers.

### Constituants

EFIMIX	
Perlite expansée	Grains de couleur blanche
Ciment	CEM II A ou B 32,5 R
Sable	Classe granulaire 0/4 mm

### Conditionnement

EFIMIX	
Marquage	Chaque sac est marqué d'un code assurant la traçabilité du lot de production et étiqueté CE
Conditionnement	Le mélange est conditionné en sacs de 20 kg, regroupés sur palette filmée non gerbable Chaque palette contient 40 ou 60 sacs
Stockage	Dans le sac fermé sans contact direct avec le sol, disposé dans un local à température ambiante à l'abri de l'humidité et de toute ventilation excessive Durée de conservation : 12 mois à compter de la date de fabrication indiquée sur le sac

## Caractéristiques (marquage CE)

**EFIMIX** est un matériau de chape conforme à la norme NF EN 13813 « Matériaux de chape ».

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécification Technique Harmonisée
Réaction au feu ( <i>décision 96/603/CE modifiée</i> )	A1 A1 <sub>fl</sub>	EN 13813:2002
Emission de substances corrosives	CT	
Perméabilité à l'eau	NPD	
Perméabilité à la vapeur d'eau	NPD	
Résistance à la compression	C5	
Résistance à la flexion	F1	
Résistance à l'usure	NPD	
Isolation au bruit	NPD	
Absorption du bruit	NPD	
Résistance thermique	NPD	
Résistance chimique	NPD	

## Caractéristiques (hors marquage CE)

Caractéristiques complémentaires	Performances	Référentiel d'essai
Masse volumique apparente du béton durci	900 - 1000 kg/m <sup>3</sup>	EN 1602
Retrait à 28 jours	0,84 mm/m	
Classe d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur	A +	

## Mise en œuvre

La confection et la mise en place du béton léger sont réalisées à une température supérieure à 5°C.

L'épaisseur de béton léger d'**EFIMIX** à mettre en œuvre est au moins égale à 4 cm. Il convient de veiller à l'aération en sous-face du plancher bois lorsque ce dernier est destiné à recevoir le béton léger d'**EFIMIX** et un revêtement de sol de type carrelage ou plastique collé.

Sur le plancher support, un film en polyéthylène de 200 µm ou une sous-couche acoustique mince VELAPHONE est mis en œuvre sur le plancher support ainsi qu'une bande de désolidarisation périphérique le long des parois verticales, autour des huisseries et des canalisations traversant le plancher.

Des cales en bois sont disposées sur le plancher support pour définir le niveau à atteindre par le béton léger et pour aider au réglage de la chape après déversement du béton frais.

**EFIMIX** est mélangé à de l'eau **en bétonnière** selon le dosage ci-dessous.

	Béton léger <b>EFIMIX</b>	
	Pour 1 m <sup>3</sup> de béton	Pour 26 litres de béton
<b>EFIMIX</b>	38-39 sacs	1 sac de 20 kg
Eau	250 - 290 litres	Environ 6,5 à 7,5 litres
Superficie moyenne	25 m <sup>2</sup> de dalle d'épaisseur 4 cm	0,66 m <sup>2</sup> de dalle d'épaisseur 4 cm

Pour les planchers à base de bois, un treillis métallique de masse minimale 650 g/m<sup>2</sup> et de maille maximale 50 mm x 50 mm est mis en œuvre entre les cales en bois et positionné à mi-épaisseur du béton léger à l'aide de cales en béton frais ou manuellement.

Le béton léger d'**EFIMIX** frais est déversé sur le support dans l'espace délimité par les cales. Il est ensuite tiré à la règle. Les cales sont retirées et l'espace libéré est rebouché à l'aide du béton léger **EFIMIX**.

Des joints de fractionnement sont réalisés dans le béton frais à l'aide de profilé plastique au plus tous les 40 m<sup>2</sup> ou tous les 8 m linéaires ainsi qu'au droit des angles rentrants des pièces en L et également à mi-feuillure des huisseries. Les joints de fractionnement concernent toute l'épaisseur du béton léger d'**EFIMIX** si ce dernier est associé à une sous-couche acoustique mince VELAPHONE ou au moins 3 cm d'épaisseur du béton léger en présence d'un simple film de polyéthylène.

Avant séchage, le béton léger d'**EFIMIX** est lissé à la taloche pour obtenir un état de surface compatible avec la pose du revêtement de sol.

Les revêtements de sols en carreaux de céramique peuvent être collés directement avec une colle classée au moins C2-S1 sur le béton léger d'**EFIMIX**. Pour les revêtements de sols parquets, moquettes ou revêtements synthétiques, il convient de poser préalablement un enduit de ragréage P3.

Au-delà d'une température de 25°C ou en présence de courant d'air dans le local, il convient de disposer un film de polyéthylène sur le béton pendant les 48 premières heures après sa coulée pour éviter sa dessiccation trop rapide.

Au bout de 24h, la circulation pédestre sur le béton d'**EFIMIX** est possible. Pour la circulation intensive, il convient de poser des plaques rigides pour protéger le béton pendant les premiers jours.

## Indications particulières

---

### Hygiène, sécurité et environnement :

Le produit **EFIMIX** n'est pas classé dangereux selon la réglementation CLP.

Cependant il est générateur de poussières. Veuillez vous référer aux valeurs d'exposition professionnelles locales et protéger les utilisateurs en conséquence (masque à filtre P1 recommandé).

Concernant les chutes de produit ou restes de lot : déchet inerte - réemploi ou mise en dépôt dans une Installation de Stockage des Déchets Inertes (ISDI - décharge classe III).

### Traçabilité :

La traçabilité du produit est assurée à l'aide du repère de fabrication : AA / JJJ / HH : MM

Année / jour calendaire / heure et minute

### Système de Management intégré QSE :

**EFIMIX** est fabriqué et contrôlé sous un système de management intégré **Qualité (ISO 9001)**,